LLAURO INFO

L'ancienne école prend des couleurs

JUIN 2021

LE MOT DU MAIRE

Mes chères Concitoyennes, mes chers Concitoyens,

Comme vous avez pu le constater, depuis le 1er décembre 2020, le restaurant « Bistrot » 1 bis rue du Platane a trouvé un nouvel exploitant en la personne de M. Philippe HOMS.

Durant cette période difficile de la crise sanitaire liée à la COVID 19, félicitations à Philippe qui a su redonner vie au sein de notre village, créer un lieu de rencontre convivial autour d'un petit marché de fruits, légumes, pains, viennoiseries etc., et ce 7 jours sur 7.

Ses plats à emporter nous délectent et font saliver nos papilles.

Depuis le 19 mai, nous avons maintenant la possibilité de nous restaurer en terrasse, dans le respect bien sûr, des règles sanitaires.

Nous espérons tous, que d'ici le début de l'été, Philippe puisse ouvrir son établissement sans restriction.

Nous lui souhaitons bonne route !

Par ailleurs, durant l'été nous allons procéder au transfert de l'Agence Postale dans les murs de l'ancienne épicerie.

Nous pourrons y trouver : l'Agence Postale avec un service livraison relais Pickup pour les colis, un espace numérique avec ordinateur, imprimante, et une connexion internet à disposition du public, ainsi que la nouvelle bibliothèque et un espace réservé à des expositions ponctuelles pour nos artisans s'ils le souhaitent.

Concernant l'évacuation des déchets verts qui pose problème, le succès de la collecte dans les bennes posées aux entrées du village n'est plus à démontrer. L'expérience sera renouvelée du 15 au 31 octobre 2021.

En espérant que ces réalisations vous donnent satisfaction, je vous donne rendez-vous les 20 et 27 juin 2021 pour les élections départementales et régionales à la salle des fêtes de notre village.

Alain BÉZIAN

Un point sur les finances :

La commune

Le compte Administratif 2020

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
BUDGET	282 871.30	282 871.30	98 742.51	98 742.51	**381 613.81**	**381 613.81**
RÉALISÉ	244 770.80	**299 012.63***	62 088.57	**65 321.72***	**306 859.37**	**364 334.35**
		54 241.83		**3 233.15**		**57 474.98**

***dont excédent 2019 : 19 866.30 €** ***dont excédent 2019 : 3 521.72 €**

Le compte administratif 2020 laisse apparaitre un excédent de fonctionnement de 54 241.83 € ainsi qu'un excédent d'investissement de 3 233.15 €.
Ces excédents vont permettre de terminer l'opération « Rénovation des Bâtiments communaux Tranche 1 » dont seule l'installation de la climatisation réversible à l'école avait été réalisée en 2020. Le reste sera prévu sur le budget 2021.

Le budget 2021

L'excédent de fonctionnement de 54241.83€ sera réparti comme suit :

-Excédent reporté : 12 238.67 €

-Affectation en investissement : 42 003.16 €

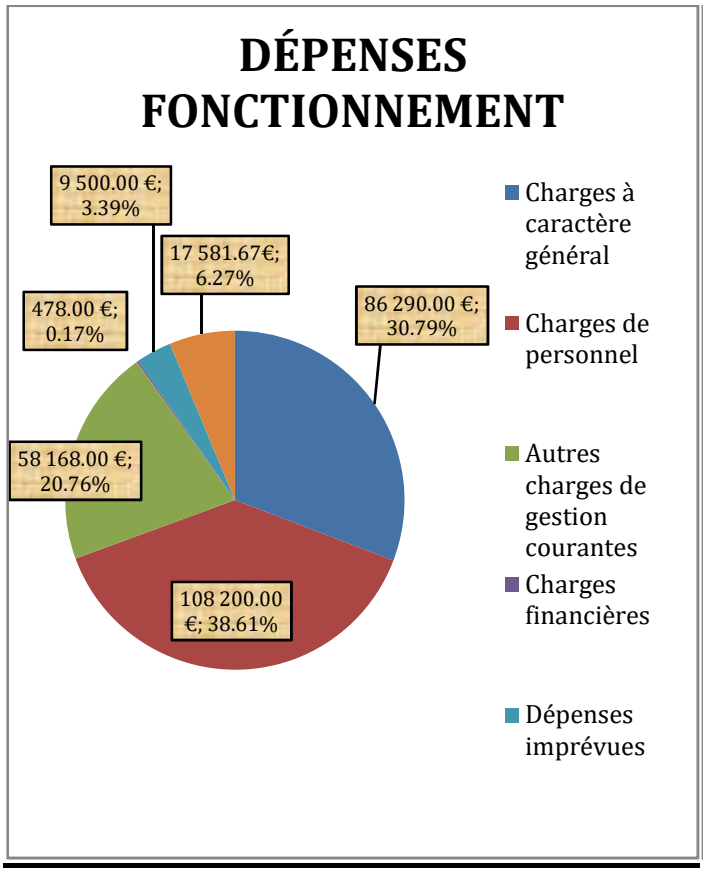

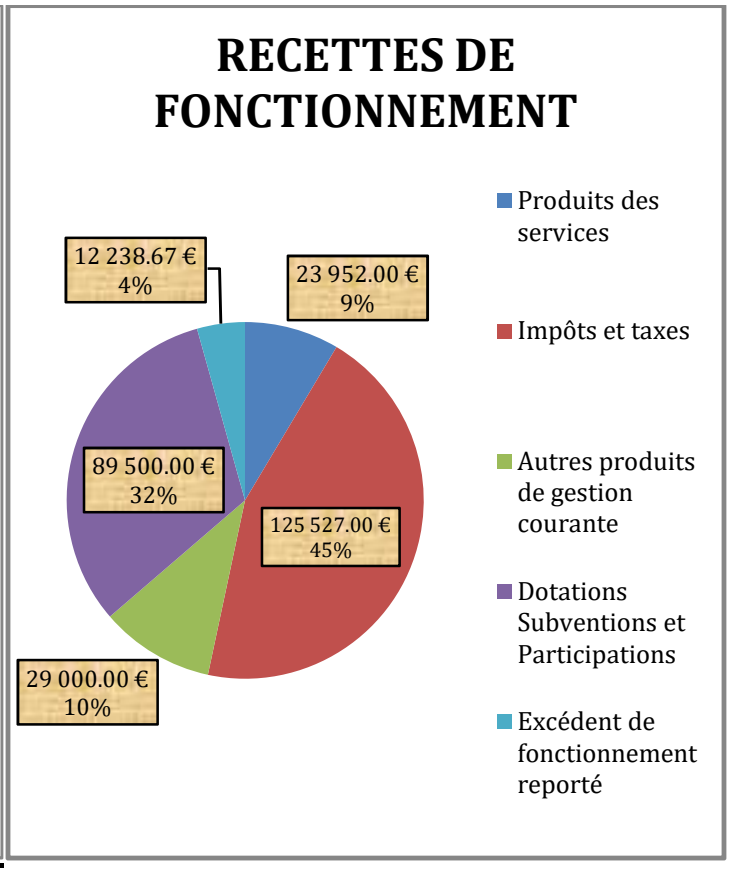

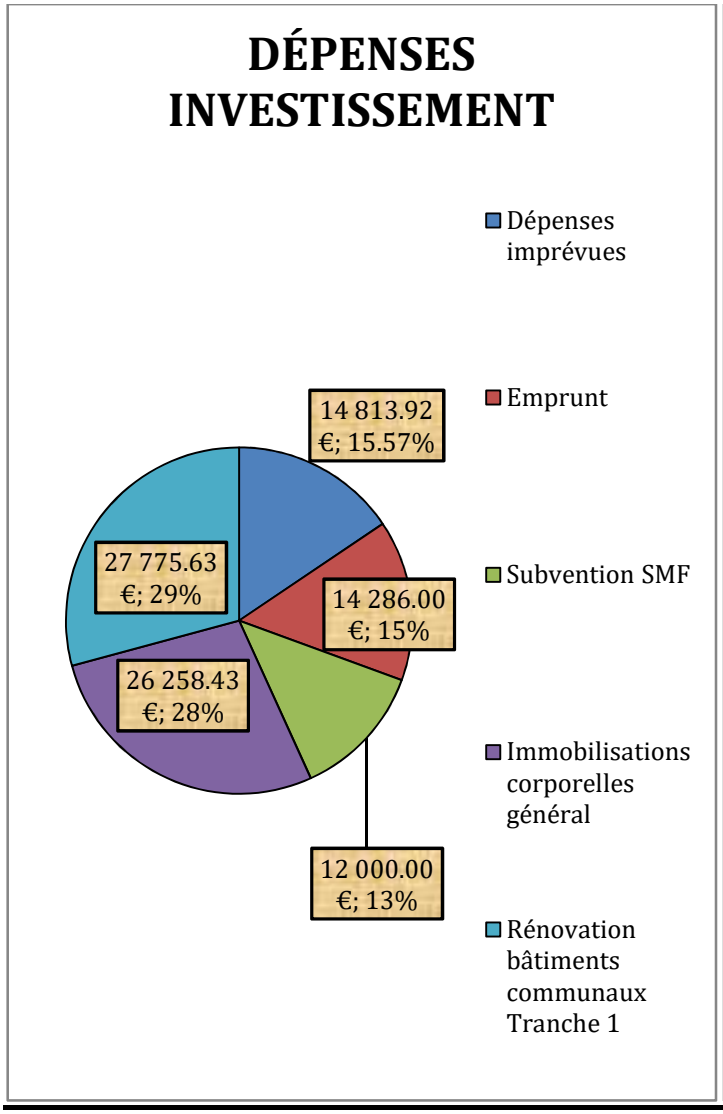

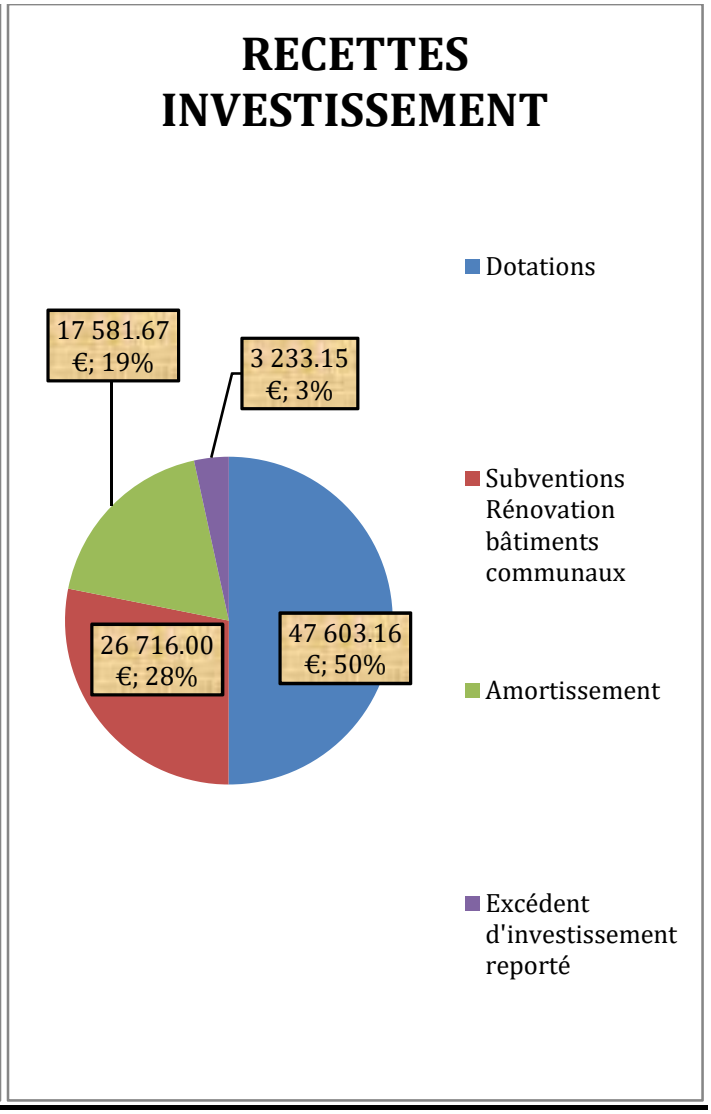

En fonctionnement un budget de 290 217.67 € est prévu (dépenses et recettes) et en investissement de 95 133.98 €.
En investissement, les travaux correspondant à la tranche 1 de la rénovation des bâtiments communaux comprennent la réfection des façades de l'atelier municipal, de l'appartement communal de l'ancienne école, du bistrot, ainsi que le changement des menuiseries de l'appartement communal en face de la mairie.
Une tranche 2 sera prévue en cours d'année avec la réfection de la toiture de l'appartement en face de la mairie, l'agencement dans l'ancienne épicerie de l'agence postale et de la bibliothèque, l'aménagement du stade en plantations et tables de pique nique, et l'extension et la mise aux normes de l'atelier municipal pour un montant total de 72 535.66 € HT. Une subvention (Aide aux Investissements Territoriaux) de 30 600 € du Département nous a déjà été notifiée. Une demande de DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour un montant de 21760.70€ a été demandée, non instruite à ce jour.
La Poste participera aussi à hauteur 20 000€ de subvention sur 40 000 €TTC de travaux (montant maximum).

Le budget prévoit aussi l'achat des parcelles A960 (pour 1 500€), attenante au camping, A48 à l'impasse des mimosas (à l'€uro symbolique) et A508 et A509 au lieu-dit Les Clots (à l'€uro symbolique).
L'intégralité des documents budgétaires est consultable sur le site internet de la commune.

Pour les taux d'imposition :
Suite à la suppression de la taxe d'habitation, et afin de compenser cette perte pour les communes, la réforme a prévu de reverser aux communes la part du foncier bâti Départemental soit 20.10 %. Ce taux se rajoute à celui déjà voté par la commune, soit un total de :

-37.25 % (17.15% taux communal initial + 20.10% de la part départementale) pour la taxe foncière sur le foncier bâti,

-66.05% pour la taxe foncière sur le foncier non bâti.

Cette opération ne modifie en rien le montant de votre imposition : vous bénéficiez de la suppression de la taxe d'habitation et la taxe Foncière sur le Foncier Bâti Départemental est directement perçue par la commune à la place du Département.

ASPRESIVOS

Le compte Administratif 2020

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
BUDGET	96 333.72	96 333.72	3 127.65	3 127.65	**99 461.37**	**99 461.37**
RÉALISÉ	84 962.35	**95311.95***	0.00	**3 127.65***	**84 962.35**	**98 439.60**
		10 349.60		**3 127.65**		**13 477.25**

***dont excédent 2019 : 13 633.72 €** ***dont excédent 2019 : 127.65 €**

Ces excédents de fonctionnement et d'investissement seront reportés en recette dans leur section respective.

Pour le budget 2021, les dépenses et les recettes se répartissent ainsi :

FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		**RECETTES**	
Charges à caractère général : *électricité, téléphone, assurance, fournitures scolaires…*	18 341.00	Produits des services : *garderie, remboursement Communauté de Communes personnel cantine, remboursement assurance…*	32 646.00
Charges de personnel : *salaires, charges, mise à disposition secrétaire…*	78 360.00	Participations des communes : *1 200€/enfant*	57 600.00
Autres charges : *subvention aux coopératives scolaires 30€/enfant*	1 450.00	Excédent de fonctionnement reporté	10 349.60
Dépenses imprévues	2 444.60		
TOTAL	**100 595.60**	**TOTAL**	**100 595.60**

INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		**RECETTES**	
Immobilisations Corporelles : *miroirs adhésifs, matériel informatique, mobilier*	3 417.65	Excédent d'investissement reporté	3 127.65
		Fonds de Compensation TVA	290.00
TOTAL	**3 417.65**	**TOTAL**	**3 417.65**

Un point sur les travaux :

Suivi des projets pour 2021 :

- La rénovation du toit de l'église : des devis de réfection sont en cours
- La mise en conformité de l'atelier municipal : démarrage des travaux prévus en octobre 2021.
- La peinture des façades de l'atelier municipal et de l'ancienne école : les travaux ont été réalisés par l'entreprise de peinture SADOK (Thuir) au mois d'avril 2021. Cette même entreprise qui a peint le mur de l'atelier communal a été également mandatée pour peindre les façades du Bistrot afin de créer un ensemble harmonieux.
- La rénovation de la toiture de l'appartement situé face à la mairie : le démarrage des travaux est prévu pour septembre 2021.
- L'extinction de l'éclairage publique de minuit à 6h du matin : La mise en œuvre de ce dispositif a débuté mi février 2021. Nous sommes en étape de test et à la réception des dernières factures, nous réalisons déjà une économie de 30% environ.

Dans notre démarche de mise en sécurité du village, des aménagements ont été modifiés sur les voies de circulation. Ainsi, la rue des Noyers est désormais en sens unique.
Au croisement de la rue du Platane et de la rue des Cerisiers, un STOP a été créé laissant la priorité à la circulation de la Rue des Cerisiers, un miroir a été posé pour rétablir la visibilité.
Face à la mairie, un arrêt minute (avec deux places de stationnement) a été créé sur la rue des Cerisiers et les sens de priorité de circulation ont été inversés (priorité dans le sens Oms-Fourques).
Toujours, rue des Cerisiers, au carrefour avec la rue des Acacias, le STOP a été avancé d'un mètre dans un souci de visibilité.

Afin de sécuriser le passage du premier ralentisseur souvent contourné par la droite, des plots ont été installés afin de réduire la vitesse d'engagement en haut de la rue des Mimosas. Nous constatons déjà la réduction des comportements dangereux observés jusqu'alors. A terme des jardinières remplaceront les plots.
Rue des Acacias, une étude du SMF (Syndicat Mixte Fermé) est en cours pour la création d'un régulateur des eaux pluviales et d'un ralentisseur.

Photos des voies de circulation du village – Rue des Cerisiers

D'autre part, les fenêtres et volets de l'appartement municipal (au-dessus de l'épicerie) ont été remplacées au mois de mars 2021.

Environnement et Bonnes pratiques

Compostage

Un agent du SYDETOM est venu le 25 mars 2021 pour récupérer le compost et contrôler le bon fonctionnement des composteurs collectifs mis à disposition rue des Acacias. Le produit du compost est disponible pour tous sur le stade : Servez-vous !

Votre nouvelle référente est Hanae AKIYAMA.
Vous pouvez la joindre au 06 03 93 74 43 si besoin.

Déchets Verts et nettoyage printanier

En soutien aux obligations de débroussaillage conséquentes au risque incendie, la mairie a mis à disposition des habitants deux bennes à déchets verts du 1er au 16 mai 2021.
Nous avons ainsi évacué 4.07 t de déchets verts vers la déchetterie de Thuir.
Les coûts de transport ont été pris en charge par la mairie.
Le traitement des déchets verts quant à lui est gratuit (SYDETOM).

Etant donné le succès de cette opération, et le respect dans le remplissage des bennes, cette opération sera renouvelée du vendredi 15 octobre au vendredi 5 novembre 2021.

Nous vous remercions d'avoir joué le jeu et respecté les consignes de remplissage de ces bennes exclusivement par des déchets verts.

Incivilités….☹

Durant le week-end de Pentecôte, des déchets de type amiante (tôles éverites) ont été déposées sauvagement au niveau du Col de Llauro (croisement de la route d'Oms). La gendarmerie a été contactée et mène une enquête suite à un dépôt de plainte de la mairie.

D'ores et déjà, ces incivilités entrainent des coûts supplémentaires supportés par le budget de notre commune puisque la charge nous incombe de les évacuer et de payer leur traitement en circuit spécialisé…sauf si la gendarmerie démasque les auteurs de ces faits. … à suivre !

Vie du village – Vie pratique

Fête de la nature à l'Ecole

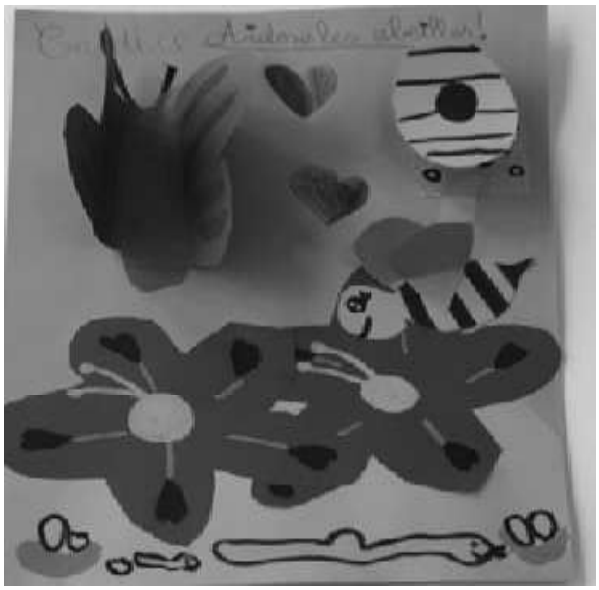

A l'occasion de **la Fête de la Nature,** et grâce aux associations ***Didact-Occitanie Pays Catalans*** et ***Natur-Miel*** (au niveau national), **les enfants de l'école de Llauro ont pu semer des graines mellifères** dans le village, et dans le bac de jardinage de l'école avec Gaëlle BOULANGER.

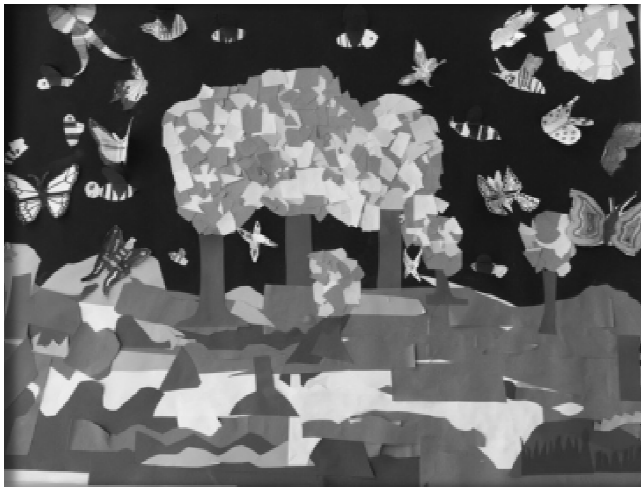

Les enfants de primaire et de maternelle ont également pu ramener des petits sachets de graines de Saint-Foin, et de Phacélie à leur domicile pour les semer en famille. Ils ont mis tout cela en image sur une fresque avec l'aide de la maîtresse.
Ceci avait pour objectif de sensibiliser les enfants à la nécessité de protéger les abeilles, en sauvegardant une flore diversifiée qui permet aux abeilles de se nourrir.

Réduire les pesticides fait aussi partie du combat pour ces associations.
A notre échelle, nous y participons déjà, en ayant, avant même l'obligation légale, remplacé les pesticides (herbicides, insecticides,…) par des pratiques naturelles dans les lieux publics de notre village.

Gaëlle qui cultive des plantes aromatiques, route de Fourques, face au camping Al Comu, anime régulièrement des animations jardinage avec les enfants : plantations d'arbres, semis, plantations de fleurs sur ses parcelles et dans le village.
L'année prochaine ce sera d'ailleurs, sur ces parcelles que seront semés des kg de fleurs mellifères, offerts par ces associations, affaire à suivre donc… !

Vie scolaire

Les enfants nés en 2018 doivent se faire inscrire au plus tôt auprès du secrétariat de mairie pour la prochaine rentrée scolaire.

Réseau Parentalité des Aspres

Vous êtes futurs parents ou parents d'un enfant âgé entre 0 et 18 ans ?
Venez rejoindre le Réseau Parentalité des Aspres pour participer à la mise en place d'actions sur vos communes
Etre parent est une aventure quotidienne parsemée de joies, de doutes et de questionnements.
Vous pouvez ressentir le besoin d'être soutenu, de rencontrer d'autres parents, d'exprimer ses idées sur les questions d'éducation, de partager une activité avec son enfant, de se confier à un professionnel.
Depuis de nombreuses années, la Communauté de Communes des Aspres s'engage aux côtés des parents avec des actions ponctuelles des services d'accueil, le Lieu d'Accueil Enfant-Parent « Histoires d'eux » gratuit et anonyme, l'évènement annuel « Semaines des familles des Aspres » qui réunit les enfants et les parents autour d'activités ludiques et aujourd'hui avec la création d'un dispositif pour la concertation entre les parents et les professionnels autour d'un Réseau Parentalité itinérant.
Qu'est ce qu'un Réseau Parentalité itinérant sur l'ensemble du territoire?
C'est une instance publique pour les échanges entre les professionnels et les parents sur le mode du volontariat dans le but de développer des actions collectives pour les enfants de 0 à 18 ans.
La référente du Réseau, Liliane Garcés, éducatrice de Jeunes Enfants et animatrice socio culturelle de la Communauté de Communes des Aspres, travaille en coopération avec les élus, les professionnels et les familles pour assurer au sein du Réseau le partage des expériences,

accompagner les parents dans la mise en place concrète des actions, garantir l'intérêt général de l'Enfant.
Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la référente au 06 26 39 56 77 ou par mail : l.garces@cc-aspres.fr

La Maison France Services

La Maison France Services a ouvert le 15 février 2021 sur la Communauté de Communes des Aspres au rez-de chaussée de la Maison du Citoyen (Ancienne MJC) de Thuir.
Ce service a vocation de vous accompagner dans vos démarches administratives (CARSAT, CAF, MSA, Finances Publiques, Pôle Emploi, etc.).
Les agents susceptibles de vous recevoir ont été formés par les divers organismes concernés.
Dans un futur proche, des permanences pourront être organisées en mairie à des fréquences mensuelles ou bimensuelles, sur inscription au préalable.

Bien entendu, les rendez-vous pris, seront confidentiels et se dérouleront en privé (hors de la présence de la municipalité ou de ses employés).

A ce propos, suite au transfert de La Poste dans les locaux de l'Ancienne Epicerie, le bureau de Poste actuel pourra faire office de bureau privé dédié à ce type de rendez-vous. En parallèle, les nouveaux bureaux de La Poste seront

équipés d'un point numérique en libre accès pour toute vos démarches nécessitant une connection internet (imprimante comprise).

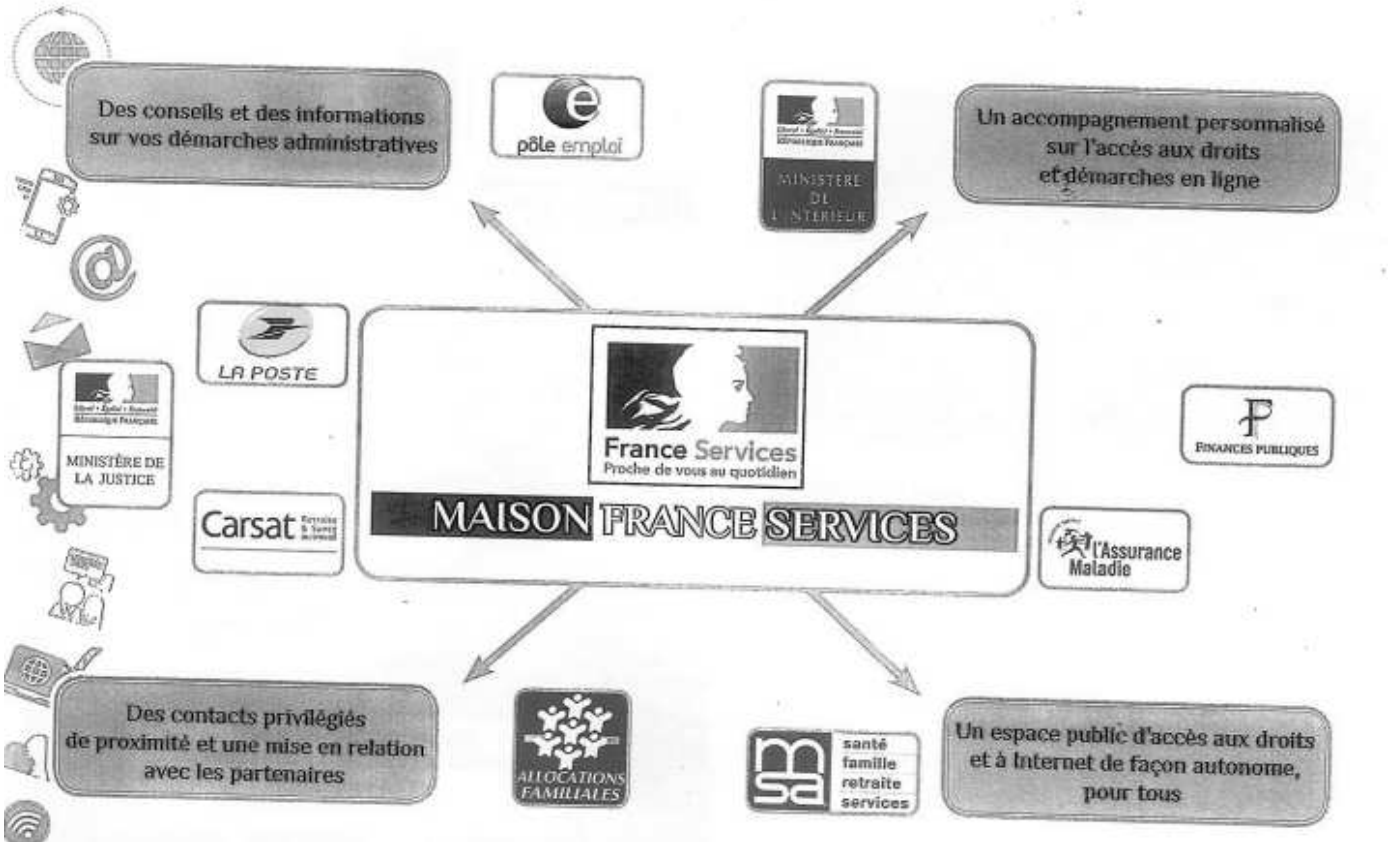

Sport des Ainés

En attendant des jours meilleurs, le sport des Ainés a repris, dans un premier temps, sur la place du Platane puis sur le stade en raison des recommandations sanitaires liées à la COVID 19.

Communication

Afin de pouvoir communiquer avec vous, améliorer la proximité et les délais de communication, nous vous proposons de communiquer par courriel.
Si vous souhaitez recevoir des informations rapides, 2.0 !, faites nous parvenir votre consentement en nous adressant un petit courriel à communedellauro@orange.fr

Ainsi nous pourrons récupérer vos coordonnées et vous transmettre les infos minutes au fil de l'eau.

Bistrot

Bistrot ouvre ses terrasses !!!
Philippe vous accueille désormais à table et en terrasse depuis le 19 mai 2021.
En parallèle, le petit Marché et les plats à emporter sont toujours disponibles.

Les Élections

Nous vous rappelons que les élections Départementales et Régionales auront lieu les 20 et 27 juin 2021 de 8h à 18h.
ATTENTION, pour tenir compte de l'application du protocole sanitaire le bureau de vote a été transféré DÉFINITIVEMENT à la salle des fêtes.

La RISC Aspres Réart reprend du service …

Elle va bientôt reprendre ses tournées avec ses principaux bénévoles de Caixas, Montauriol et Llauro. Il n'est pas trop tard pour vous inscrire et venir étoffer cette équipe dont le nombre est encore un peu juste pour assurer les deux mois.
Nous relançons donc un appel pour de nouveaux patrouilleurs qui pourraient donner au moins deux après midi de leur temps entre juillet et août.
Merci de vous rapprocher du secrétariat pour tout renseignement complémentaire.

État Civil

En novembre 2019, Llauro avait accueilli sa première naissance depuis 26 ans. La même famille nous fait le plaisir de renouveler cette joyeuse expérience avec la naissance, encore une fois, de leur deuxième enfant sur la commune. Marlon est né le 22 février dernier à domicile, rue des noisetiers.
Nous adressons nos félicitations aux parents pour ce magnifique doublet et comme dit le proverbe « Jamais deux sans trois … »

Culture – animation

- **Exposition à la Salle Culturelle – Place du Platane**

A l'initiative de Mme Garance SIX, habitante de Llauro et archéologue à l'INRAP et à l'adhésion du projet par la Mairie, nous aurons la chance de bénéficier d'une exposition itinérante du 11 juin au 3 octobre 2021.

Cette exposition nommée « ***Dolmens d'ici, Mégalithes d'ailleurs*** , ***Pierres dressées du Roussillon et du pays Nord Catalan*** », est réalisée par le Château-Musée de Bélesta, avec le soutien financier du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales.

Durant cette période et autour de cet évènement, nous aurons quelques dates clefs d'animations, dont les journées Européennes de l'Archéologie du 18 au 20 juin 2021.
Par ailleurs, il sera proposé aux scolaires d'ouvrir les portes de l'exposition sur demande les mois de juin et de septembre 2021.

Nous souhaiterions l'ouvrir au Public gratuitement, les vendredis de 16h00 à 18h30, et les samedis et dimanches de 10h00 à 12h30 et de 16h00 à 18h30.
Il sera également possible de recevoir des groupes sur demande en semaine seulement sur rendez-vous pris à l'avance.

Cette exposition viendrait enrichir et illustrer la randonnée « Le Sentier du liège » qui, au départ de Llauro, mène sur un des dolmens de la commune.
Pour la petite Histoire, la commune de Llauro abrite 3 dolmens : le dolmen Serra d'en galouert, le dolmen de la Cabana del Moro, et le dolmen de Costes, dont nous avons perdu la trace. Ces 3 dolmens ont été découverts par M. Jean ABELANET, illustre archéologue des PO, et conservateur du musée de Tautavel.

Afin de pouvoir honorer les permanences de cette exposition, nous faisons appel aux bonnes volontés, y compris celles des villages voisins. Ainsi merci de vous signaler en Mairie ou auprès de Garance si vous souhaitez prendre une permanence d'ouverture des lieux.
Garance.six@inrap.fr
communedellauro@orange.fr

- **<u>Foyer Rural - programmation des Festivités</u>**

L'association **les 3 petits tours** reprend la route des Aspres pour le plaisir des petits…des plus grands peut-être aussi.
Leur camion s'arrête chez nous
le **Mercredi 7 juillet 2021**,
dans la **cour de l'Ecole de 10h00 à 12h00**

Le Tour France, au départ de Céret, passera par le **col de Llauro** en direction d'Oms, le **dimanche 11 juillet 2021.**
A cette occasion, **le Foyer Rural, organisera un vide-grenier.**

<u>FOYER RURAL</u>
A ce jour, et en raison des incertitudes liées aux restrictions sanitaires en conséquence de la COVID 19, nous ne sommes pas en mesure de communiquer les animations que le Foyer Rural souhaitent réaliser.

✂ Projet de Jardins Familiaux ou Jardins partagés à LLAURO

Cette année, nous avons la possibilité d'être subventionnés pour la création de jardins Familiaux ou de jardins partagés.

Où : Le futur jardin se situerait au Bosc d'en Miquel, à l'entrée du village, sous la potence de Fourques.

Pourquoi ? A cet endroit, la terre semble bonne et nous pourrions récupérer l'eau qui descend de la Calcine et les eaux pluviales pour l'arrosage. L'aménagement de ces terres contribuerait aussi à entretenir et à embellir l'entrée du village.

Ce beau projet est dans le coin de nos têtes depuis un certain temps déjà, mais … nous ne pouvons rien faire sans vous. Alors, si vous preniez 5 mn de votre temps pour répondre à ce petit questionnaire et nous le retourner : ce serait la première étape de réalisation de notre jardin !

❀ Seriez-vous intéressé pour entretenir un carré potager dans ces jardins ? oui non

❀ Sous quelle forme ? Souhaiteriez-vous :

- Une petite parcelle individuelle
- Une grande parcelle individuelle
- Un jardin partagé ou le travail serait mutualisé et le fruit des récoltes partagé

❀Avez-vous du temps à consacrer à sa création (chantier participatif) ?

❀Pour administrer le jardin, il est nécessaire de créer une association ?

- Souhaiteriez-vous vous investir dans cette association oui non
- faire partie de son bureau ? oui non
- Ou seriez-vous plutôt membre actif ? oui non
- Y adhéreriez-vous ? oui non

❀Pour tous les frais annexes (entretien des réseaux, clôtures, etc.), cette activité ne serait pas gratuite. Une participation financière serait demandée via l'adhésion à l'association. Seriez-vous toujours partant ? oui non

❀Seriez-vous prêt à entretenir et gérer les parties communes du jardin ? oui non

❀Si nous réservions un carré pour les enfants du village et de l'école, seriez-vous prêt à le superviser et vous en occupez ? oui non

❀Pour reprendre contact avec vous, merci de nous laisser vos noms (facultatif)

Nom …… Coordonnées……

❀Si vous avez des suggestions et des idées, merci de les noter au dos de la feuille.

❀❀❀

NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOS RETOURS

❀❀❀

LISTE DE VOS IDEES